

Que faire en cas de choc électrique ?

Si la victime du choc a senti le courant passer à travers son corps ou si la victime du choc est enceinte

Transportez sans attendre la personne à l'urgence d'un centre hospitalier

Un témoin de l'accident doit toujours accompagner la victime à l'urgence.

Si la victime du choc :

- est restée en contact avec la source du courant,
- a perdu conscience,
- a été projetée par le choc,
- a touché à une source d'une tension supérieure à 600 volts ou
- a des marques de brûlure aux points de contact avec la peau. Les brûlures internes sont le plus souvent invisibles : on ne voit que les marques aux points de contact. Elles peuvent donc être bien plus graves que le laissent supposer les blessures extérieures.

Demandez une ambulance

Un témoin de l'accident doit toujours accompagner la victime à l'urgence.

Si la victime semble coincée ou est toujours en contact avec le courant

Ne la touchez surtout pas, vous risquez d'être électrisé vous aussi !

Coupez le courant à la source et dégagez la victime ou ;

Coupez le contact entre la victime et le courant au moyen d'un objet isolant pour dégager la victime sans la toucher directement.

Demandez une ambulance

Un témoin de l'accident doit toujours accompagner la victime à l'urgence.

Si la victime est inconsciente après avoir été dégagée, ne respire pas et n'a pas de pouls décelable

Appelez à l'aide et composez le 911 ;

Effectuez les manœuvres de réanimation cardiorespiratoire (RCR) jusqu'à l'arrivée des ambulanciers.

La victime d'un choc électrique grave peut subir en arrêt cardiaque. Mais, parce que son cœur demeure sain, les manœuvres de réanimation cardiorespiratoire peuvent être extrêmement efficaces !